

L'EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DE LA XIVème COSAC

M. Antonio Ruberti, Président de la délégation de la Chambre des députés italienne, a rappelé le contenu de l'ordre du jour de la présente conférence, tel qu'élaboré par la *Troïka*, ainsi que la proposition de modification proposée par la délégation de Finlande, tendant à compléter l'ordre du jour par le point suivant : " Le rôle de la COSAC dans la coopération entre les parlements nationaux ; une intensification du travail de la COSAC. L'institution possible d'un groupe de travail sur le rôle de la COSAC et sur l'intensification du travail de la COSAC ". Il a proposé de reporter la discussion de cette modification à l'issue de l'allocution du ministre des affaires étrangères.

Mme Nicole Catala a indiqué qu'il appartient à la COSAC elle-même de fixer son ordre du jour, sur proposition de la *Troïka*. Elle a manifesté son ferme soutien, et celui de la délégation du Parlement français tout entière, à l'égard de la proposition finlandaise, qui pourrait permettre de répondre au besoin urgent de réformer la COSAC, comme l'exige l'évolution future de l'Union.